

## Jeune diplômée étrangère : 1er emploi CDD possible?

Par Yaya77, le 24/05/2016 à 04:06

Bonjour,

Future diplômée d'un Master 2 RH en septembre, je vais devoir faire une demande d'APS en aout (4 mois avant la fin de mon titre de séjour étudiant qui arrive à expiration le 31.12.2016), le temps de signer mon premier contrat.

Quel possibilité de contrat ai-je droit pour mon premier emploi en France? Dans l'optique d'obtenir un changement de statut définitif d'étudiant à salarié, puis-je signer un CDD? Si oui d'une durée minimal de combien de mois?

Je sais que je peux accepter un CDI dans la branche d'activité de mon diplôme si la rémunération est au moins égale à 1.5% du SMIC et si mon employeur démontre qu'il n'a pas trouvé l'équivalent de mes compétences avec un ressortissant français.

Mais suis-je limitée à la signature d'un CDI dans ma branche d'activité pour mon premier emploi ou puis-je élargir mon choix de contrats ?

Vous remerciant par avance de votre aide,

Par DiRo, le 09/06/2016 à 11:05

Bonjour,

Avez-vous trouvé la réponse à votre question? Parce que je me trouve dans la même situation.